

**L**e dimanche 26 août, 50 sans-papiers sont mis hors de l'église de Saint-Josse par la police, et ceci avec la bénédiction du guide spirituel. Et une main lava l'autre dans l'innocence : pour le sacristain il n'y avait pas d'accord du prêtre, pour le prêtre il n'y avait pas d'accord de la loi, et pour la loi l'existence même des occupants était une enfreinte à la loi, un crime. Ainsi, ils se placèrent dans la meilleure des traditions de l'église : celle des persécutions, des déportations et de la lâche fidélité à l'État. Leur prétendue innocence est meurtrière.

## QUAND LE RENARD PRÈCHE LA (COM)PASSION...

**C**E QUI ARRIVA DANS CETTE ÉGLISE le 26 août n'est, hélas, pas un cas isolé. Celui ou celle qui suit un peu la danse des occupations d'églises sait que chaque succès annoncé dans les médias est précédé de diverses tentatives ratées. La plupart des prêtres et de leurs patrons, évêques aux chapeaux pourpres ou porteurs de la robe rouge cardinale, n'ouvrent pas les portes de leurs églises – d'ailleurs souvent vides – de leur plein gré quand pauvres, étrangers ou gens qui pensent autrement y frappent de façon inattendue et sans scénario pré-écrit.

La fois où quelques dizaines de sans-papiers ont littéralement dû fuir une armée d'agents anti-émeutes lors de l'évacuation d'un hôtel abandonné à Zeebrugge où ils avaient trouvé un abri pendant ce rude automne de 2003, ils cherchèrent à gagner l'intérieur de l'église voisine et l'évêque est-flamand Vangheluwe ordonna via la radio de leur fermer la porte au nez. Après avoir été passés à tabac par les flics, la Croix-rouge, qui porte haut sur sa bannière la symbolique et la morale chrétienne, voulait bien venir panser les plaies des souffre-douleurs.

Quand il s'agit pour l'église de jouer le laquai de la rue de la loi le son de cloche est différent. Des monastères abandonnés ne sont-ils pas mis à disposition du gouvernement ci et là pour devenir des camps de réfugiés ? Dans ces "centres ouverts" l'ivraie est séparée du bon grain parmi les réfugiés qui arrivent : l'immense majorité reçoit après peu de temps un retour aller-simple vers le lieu de provenance.

Suite à cela, des organisations charitables comme la Caritas Catholica essayent de convaincre ceux qui restent de quitter nos contrées en leur payant des primes de départ mises à disposition par le gouvernement justement à cette fin.

À ceux qui seraient séduits par la rhétorique humanitaire que les chrétiens-démocrates, dans leur soif du pouvoir, laissent entendre ces jours-ci, nous voulons leur rafraîchir la mémoire avec un des derniers faits d'armes d'un gouvernement auquel avaient pris part des chrétiens-démocrates.

Après que la bouche de Semira Adamu ait été fermée pour de bon le 22 septembre 1998, le père Boon, aumônier au camp de déportation dans lequel Semira resta enfermée durant quelques six mois, se dépêcha de rompre le silence honneur en déclarant : "Les groupes d'actions autonomes, comme le Collectif contre les expulsions, sont, par leur langage séditieux, responsables de sa mort, et, en plus, il ne s'agissait jamais que d'une pute." Et leurs excellences chrétiennes-démocrates regardèrent et dirent que c'était bon...

Nous savons ce qui nous attendra lorsque ces chrétiens-démocrates feront leur rentrée au cabinet national. Car, qu'une chose soit claire : pour ces messieurs nous sommes tous et toutes étrangers et de mauvaise conviction. Nous, nous ne nous laissons pas réduire au silence ni par la religion ni par la patrie.

NE NOUS LAISSENS PAS RENDRE MUETS PAR LA RELIGION ET LA PATRIE.

